

tout préparés et de faire les préparations usuelles auxquelles on se borne dans la plupart des petites pharmacies. Peser, doser, faire des mélanges conformes aux ordonnances du médecin, sont des opérations pour lesquelles il faut surtout du soin et de la minutie ; or, ne sont-ce pas là les qualités spéciales de la femme ? Transvaser des liquides, enfoncer un bouchon et lui faire avec du papier bleu ou rose un capuchon élégant ; préparer des paquets, les ficeler, les cacheter, y coller un étiquette et transcrire l'ordonnance sont des manipulations auxquelles il semble même qu'une femme soit plus propre que bien des hommes. Les femmes réussissent admirablement à faire la cuisine et à vendre de l'épicerie : sans vouloir rabaisser la profession de pharmacien, on ne peut disconvenir qu'elle leur est analogue dans quelques-unes de ses parties. Mais elle suppose des études scientifiques constatées par un diplôme et la connaissance de ce qu'on fait comme de ce qu'on livre : voilà ce qui la distingue et ce qui lui assure une considération hors de pair. Il y a pas de raison pour qu'une femme, dont la capacité serait garantie par un diplôme officiel, n'inspire pas autant de confiance que bien des jeunes gens inexpérimentés qui servent d'aides, même dans les grandes pharmacies.

Qu'on élève des objections contre la femme docteur, cela se comprend. L'exercice de la médecine exige de sérieuses études scientifiques pour lesquelles les femmes n'ont souvent ni aptitude ni goût : il y faut une science solide et sûre d'elle-même, beaucoup de sens, de sang-froid, de discrétion, toutes qualités qui paraissent être plus spécialement l'apanage de l'homme, et dont la réunion peut seule donner de l'autorité à celui qui les possède et lui gagner la confiance des malades. Il exige encore des déplacements à toute heure du jour ou de la nuit, et des fatigues de toutes sortes qui sont généralement au-dessus des forces de la femme : de là l'impossibilité pour elle de se marier ; on ne voit pas bien une mère de famille exerçant la profession de médecin. Puis, si la femme peut à la rigueur soigner des femmes et des enfants, on ne la voit pas soignant des hommes, pratiquant la percussion et l'auscultation sur des malades d'un autre sexe : nécessité par suite pour elle de ne soigner que certains malades et certaines maladies. Enfin, si la femme excelle à faire des pansements, elle ne réussirait sans doute pas également bien des opérations chirurgicales qui demandent non seulement de la force, mais surtout de la fermeté et une grande décision. On a peut-être trop rapproché les deux fonctions, et les incompatibilités de l'une avec la condition de la femme ont été attribuées à l'autre, pour laquelle elles n'existent pas.

Si nos mœurs se modifiaient dans ce sens, si certains préjugés disparaissaient et qu'un courant s'établît, il en résulterait même un avantage considérable pour la société. Combien n'y a-t-il pas en France de chefs-lieux de canton et de bourgs importants qui sont encore dépourvus de pharmacie ! Et souvent pourtant les remèdes ne sont efficaces qu'à la condition qu'on puisse se les procurer sur place et qu'ils

soient administrés à temps. La création de pharmacies à la campagne serait un véritable service rendu aux populations agricoles, si peu soucieuses souvent de leur santé et des soins qu'elle exige. Elle aurait encore l'avantage de faire disparaître ces débits de remèdes, cette médecine illégale et occulte que pratiquent en bien des endroits des religieuses ignorantes. On sait comment les choses se passent. Des religieuses dirigent une école : il y faut deux maîtresses ou plus. La congrégation leur adjoint une sœur chargée de soigner les malades. L'idée est bonne, et elle ne serait qu'à approuver si l'on s'en tenait là. Mais voici ce qui arrive. Les paysans sont défiant et intéressés. Qu'un membre de leur famille vienne à tomber malade, au lieu de recourir au médecin qui est un monsieur et qui demeure loin, dont surtout les visites coûtent cher, on va trouver la sœur, et celle-ci donne des consultations. Elle ne conseille rien de nuisible, soit ; au moins son intervention a-t-elle le tort d'inspirer une fausse confiance et parfois de retarder l'appel de l'homme de l'art, qu'il n'arrive que lorsqu'il n'est plus temps. Naturellement aussi elle vend des remèdes. On trouve dans toute la Bretagne et dans bien d'autres pays arriérés, de véritables officines de pharmacies non autorisées, annexées aux écoles congréganistes, dont l'existence rend impossible l'installation de pharmacies légales, tenues par des personnes compétentes et que l'administration n'a jamais pu trouver le moyen de faire fermer. Si les religieuses avaient pour concurrentes des pharmaciens diplômés, il arriverait ce qui est arrivé pour les brevets : elles se muniraient des titres nécessaires, et tout le monde y gagnerait.

En somme, il y a là une carrière qui est ouverte, dont les abords ne sont pas inaccessibles, qui pourrait procurer à bien des jeunes filles une position honorable, indépendante et suffisamment lucrative, qui leur permettrait de se marier sans s'exposer à tous les inconvénients du mari fonctionnaire, pour laquelle elles auraient une aptitude évidente et où elles pourraient rendre à la société des services précieux. Au lieu de pousser dans la carrière si encombrée de l'enseignement leurs jeunes filles intelligentes, bien des instituteurs pourraient les diriger vers la pharmacie à la campagne, qu'elles exerceraient auprès d'eux, dans les pays où ils exerceraient eux-mêmes ou qu'ils choisiraient comme lieu de retraite. C'est à eux surtout que nous avons pensé en publiant ces réflexions, et peut-être en est-il qui nous sauront gré d'avoir appelé leur attention sur une profession certainement trop délaissée.

I. CARRÉ.

“Lettres de Fréchette à M. l'abbé Baillargé,”
25 cents franco par la poste. Le CANADA-REVUE
fait parvenir sur réception du prix. Positivement il
faudra faire une deuxième édition, car la première
s'enlève.